



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



Les Projets Alimentaires Territoriaux dans la politique publique de l'alimentation

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt Grand Est**

16/09/2019



La politique publique de l'alimentation



Une approche globale, intégratrice et positive de l'alimentation

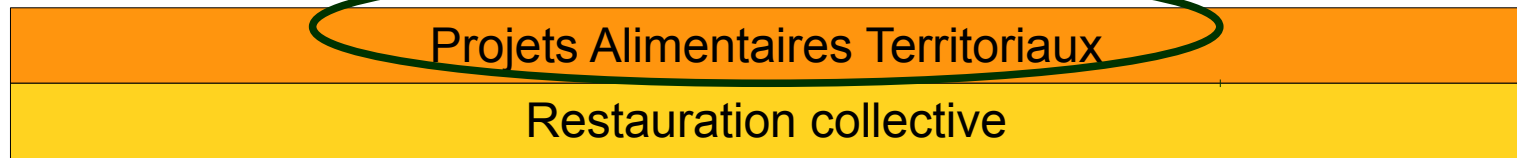
- « assurer à la population l'accès à une **alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante**, produite dans des conditions **économiquement et socialement acceptables** par tous, favorisant **l'emploi**, la **protection de l'environnement** et des paysages et contribuant à **l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique** »
- « participer au **développement des territoires** de façon équilibrée et durable, en prenant en compte les situations spécifiques à chaque région »

Orientations du nouveau PNA3 (2019 - 2023)

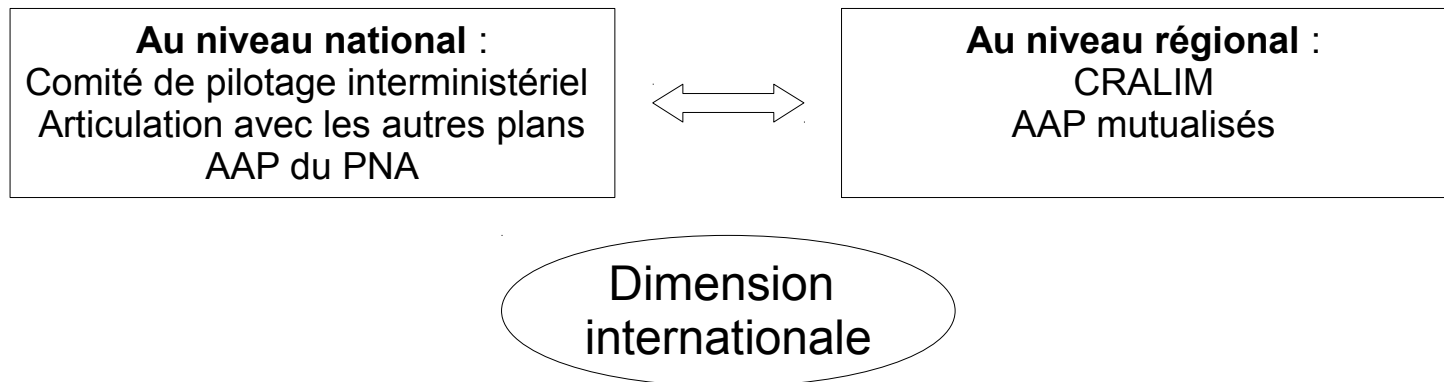
3 axes thématiques

Justice sociale			Lutte contre le gaspillage alimentaire	Éducation alimentaire	
Évolution de l'offre alimentaire	Information du consommateur	Lutte contre les inégalités sociales et territoriales		Éducation à l'alimentation de la jeunesse	Mise en valeur du patrimoine

2 leviers transversaux



Une gouvernance renforcée et une recherche accrue de synergies



Les projets alimentaires territoriaux

Accompagner la transition des systèmes agricoles et alimentaires vers des modèles plus durables

« Les projets alimentaires territoriaux (...) sont **élaborés de manière concertée** avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un **système alimentaire territorial** »

« Ils participent à la consolidation de **filières territorialisées**, à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la **production biologique** »



(Art. L. 1 – III et L. 111-2-2 du Code rural et de la pêche maritime)



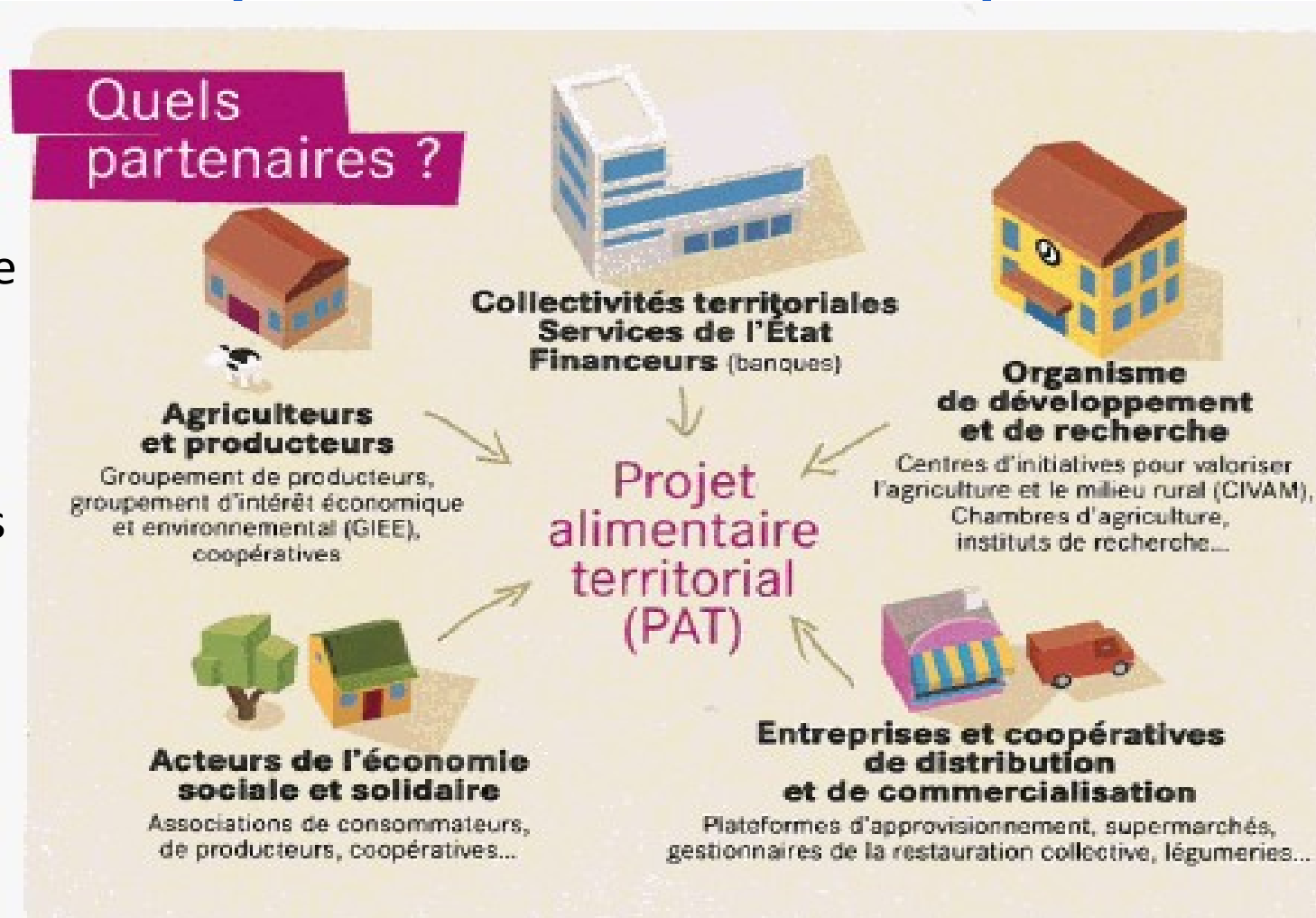
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est

Projets Alimentaires Territoriaux

2014 : Loi d'avenir pour l'alimentation et l'agriculture

- ✓ Rapprocher les acteurs de la chaîne alimentaire
- ✓ Développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation



Les projets alimentaires territoriaux

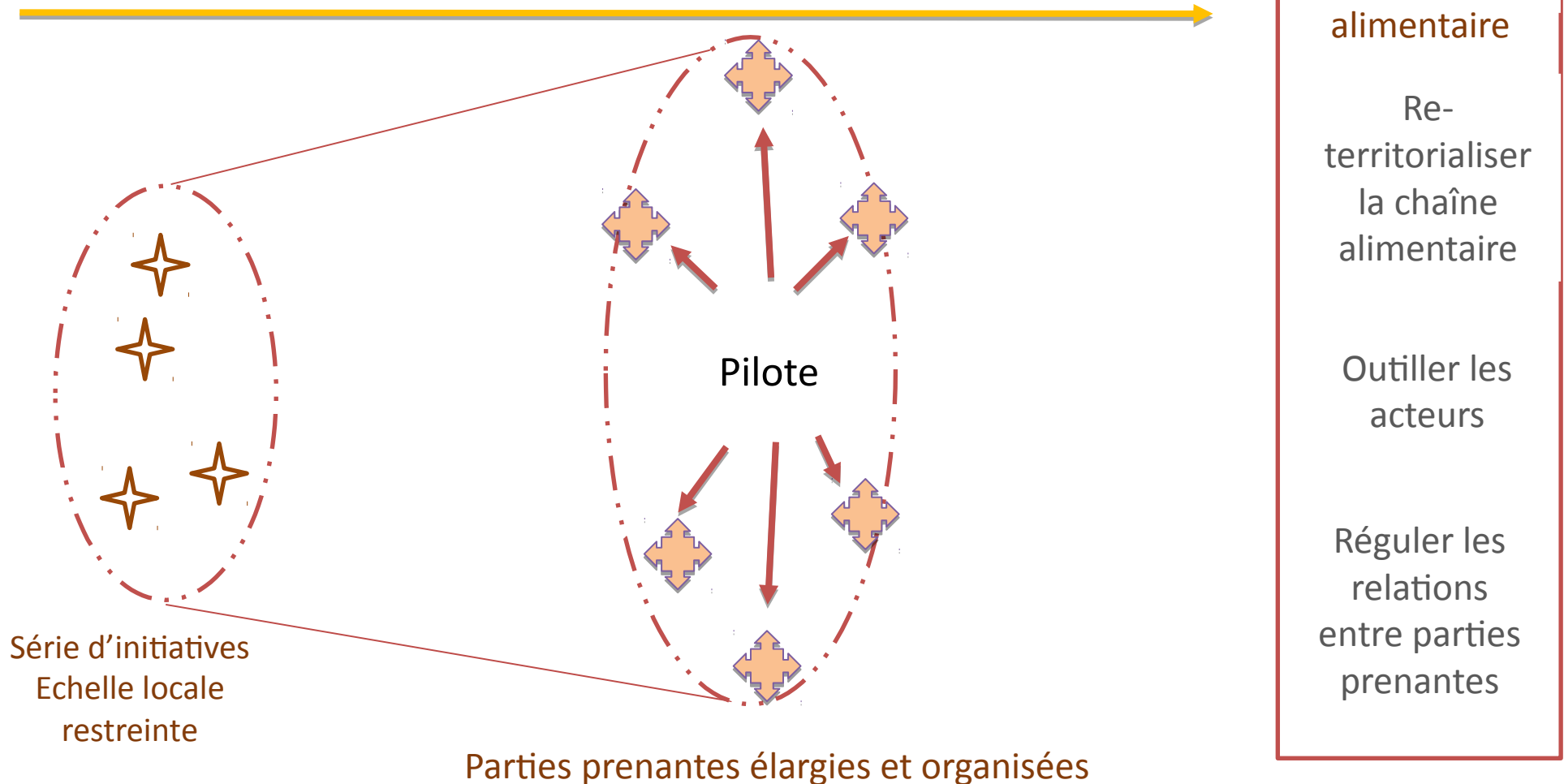
Des actions construites au plus près des citoyens, répondant aux spécificités du territoire

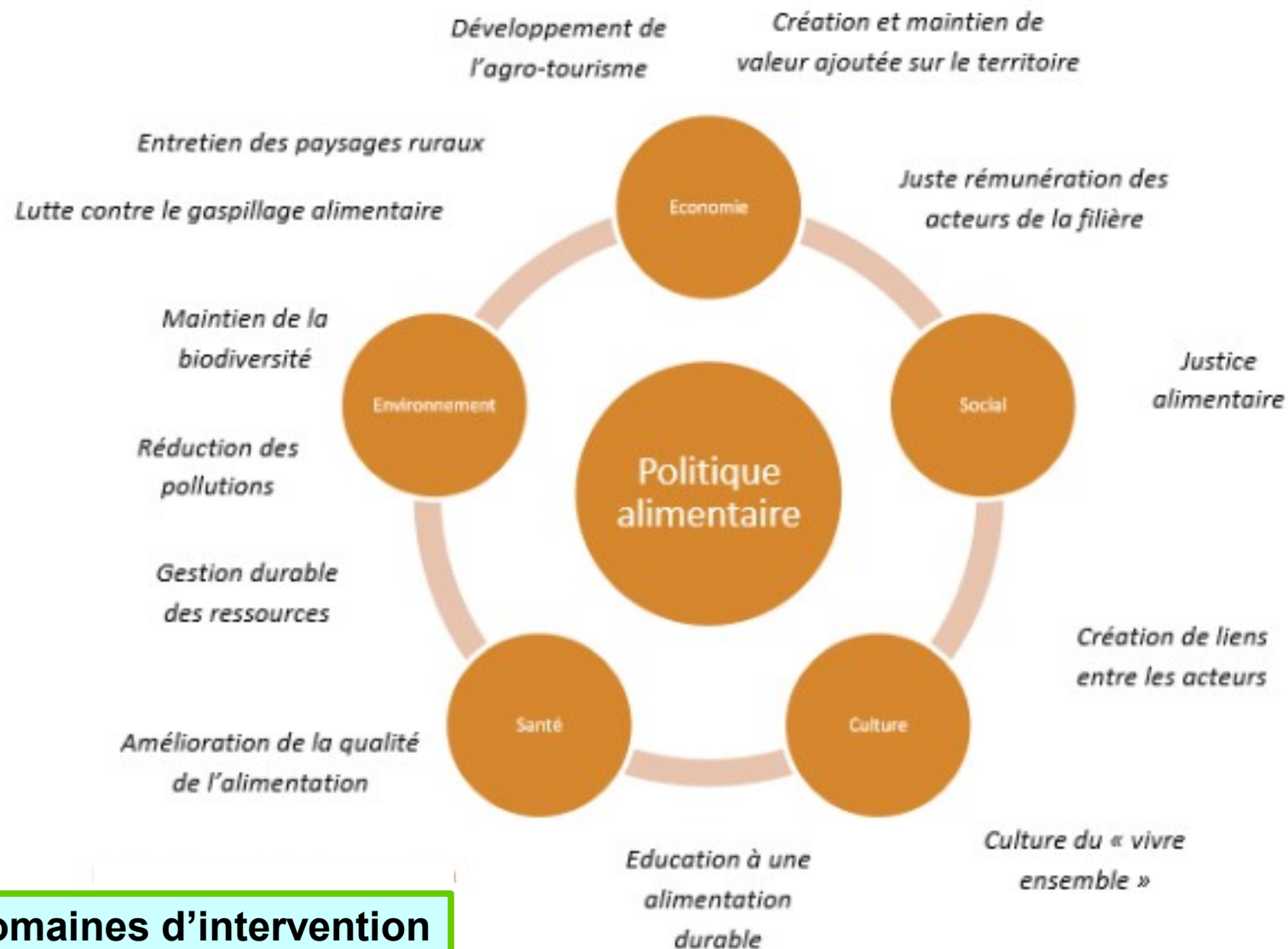
- **cadre stratégique et opérationnel** pour développer des actions concrètes en matière d'alimentation
- outil de **décloisonnement des politiques publiques** au niveau local, **approche globale** et cohérente autour du sujet fédérateur que constitue l'alimentation

⇒ Les PAT répondent de manière concrète et à l'échelle des territoires, aux priorités de la politique publique de l'alimentation (*L. 1, CRPM*)



Processus - émergence





Domaines d'intervention



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est

Les projets alimentaires territoriaux

- Ils s'appuient sur un **diagnostic partagé**
 - état des lieux de la production agricole et alimentaire locale
 - atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.
- ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à **des actions partenariales** répondant à des enjeux :
 - **environnementaux**
 - **économiques**
 - **sociaux**

Quels sont les leviers d'un PAT ?

Traduire les objectifs du Projet Alimentaire Territoire en actions opérationnelles

Quelques leviers au centre des PAT :

- Agir sur le foncier pour orienter la production agricole
- Créer des outils pour le territoire (de transformation, de logistique...)
- Travailler avec la restauration collective en terme d'approvisionnement, de gaspillage alimentaire...



Projets alimentaires territoriaux Grand Est en 2019



Hauts de France

BELGIQUE

LUXEMBOURG

Stade d'avancement des PAT en 2019

- PAT Labellisé par le MAA
- Projet en construction
- Projet en réflexion



Thématiques développées dans le PAT en 2019

- Justice sociale
- Education alimentaire de la jeunesse
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Ancrage territorial

Liste des PAT en 2019

- 08-01 Chambre Agriculture des Ardennes
- 10-01 PNR de la Forêt d'Orient
- 10-02 Chambre d'Agriculture de l'Aube
- 51-01 PNR Montagne de Reims
- 52-01 PETR du Pays de Langres
- 52-02 Syndicat mixte du Nord Haute-Marne
- 54-01 Département de Meurthe-et-Moselle
- 55-01 PETR du Pays Barrois
- 57-01 Metz Métropole
- 88-01 PETR du Pays d'Epinal
- 88-02 CC de Mirecourt-Dompaire
- 68-01 CC M2A
- 67-01 Eurométropole de Strasbourg
- 67-02 PETR Alsace centrale
- 67-03 PNR Vosges du Nord

Bourgogne - Franche Comté



0 15 30 km

SUISSE

Création en Grand Est du Réseau : LA MAIN A LA PAT

<https://lamainalapat.fr>

Un site internet - plateforme collaborative – outil d'échanges - Centralise les ressources

Objectifs : Créer une communauté de pratiques professionnelles et favoriser l'essaimage de la démarche des PAT

- Un ensemble d'informations communes à tous les PAT (méthode, financement, retours d'expérience, outils disponibles...)
- Des outils et ressources spécifiques aux PAT Région Grand Est
- Répertoire des PAT et de leurs partenaires, leur entrée thématique
- Vision des acteurs engagés, partenaires possibles, sources de financements, annuaire d'acteurs
- Un forum d'échanges, un agenda pour les évènements...



MERCI DE VOTRE ATTENTION

